



Rennes, le 22 juillet 2020

Monsieur le Président de la Chambre régionale d'Agriculture de Bretagne

Messieurs les présidents des chambres départementales d'Agriculture de Bretagne

Madame la Préfète de Région,  
Messieurs les Préfets des départements bretons

**Objet : Demande de rectification du contenu des chartes d'engagements des 4 départements bretons**

À la lecture de votre document de communication portant sur *la concertation publique sur les produits phytosanitaires en Bretagne* (<http://www.chambres-agriculture-bretagne.fr/synagri/concertation-publique-phytosanitaires-bretagne>), nous découvrons avec stupéfaction que notre association est mentionnée comme partie prenante. Vous affirmez en effet : « *Cette élaboration initiale a donné lieu à des réunions de concertation... avec les associations environnementales d'envergure régionale (Phyto-Victimes de l'Ouest et Eau et Rivières de Bretagne), ayant accepté l'invitation, le 17 juillet 2017.* »

C'est un grossier mensonge.

Vous ne pouvez ignorer que, dans une lettre ouverte aux préfets bretons du 25 mai 2020, le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest a refusé de participer à cette consultation que nous avons qualifiée de « leurre ». « *Elle n'a d'autre but que de faire avaliser des décisions déjà prises qui serviront des intérêts tout autres que la protection des personnes. Nous dénonçons cette opération qui se fait au détriment de la santé des populations riveraines et de ceux qui sont chargés d'effectuer les épandages* ». <sup>1</sup> Ces chartes n'apportent aucune plus-value sanitaire et environnementale, et visent au contraire à niveler par le bas les exigences de santé publique et de protection de l'environnement. Pour nous, la seule mesure raisonnable est l'interdiction à court terme de l'utilisation des pesticides.

Pour cacher que ces Chartes ont été écrites par les seuls tenants d'une agriculture toujours plus industrielle, soutenus par nos dirigeants politiques, vous utilisez notre participation (qui resta d'ailleurs sans suite) à une réunion d'information qui a eu lieu trois ans plus tôt (le 17 juillet 2017), sur un sujet qui n'avait aucun rapport avec les Chartes d'engagement, puisqu'elle portait sur un projet d'arrêté concernant les personnes vulnérables.

En conséquence, nous vous demandons de rétablir la vérité, et de retirer des documents que vous publiez, la mention de notre soi-disant participation à la concertation préalable à l'élaboration de ces Chartes.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs les présidents, nos sincères salutations.

Le groupe de coordination  
du **Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest**  
Tél : 06 73 19 56 07

Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest  
Siège social : La Primelais 35830 BETTON  
[victime.pesticide.ouest@ecosolidaire.fr](mailto:victime.pesticide.ouest@ecosolidaire.fr)

<sup>1</sup> <https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/lettre-aux-prefets-au-sujet-de-la-consultation-publique-sur-les-projets-de-charte-engagements-des-utilisateurs-agricoles-de-pesticides/>